

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [tania-pratte-lajoie-csstl-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f2bae6437eb3660eb9fafa66>

Date d'obtention : 2024-11-14 19:36:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est une méthode rigoureuse qui a été créée afin de limiter la propagation des sextos afin de favoriser le bien-être des élèves. Elle est bâtie en fonction d'un protocole claire qui permet de ne pas porter d'entrave à une enquête concernant les situations de sextage. En l'utilisant, le temps d'intervention est réduit et les adolescents se sentent plus en sécurité à ce niveau. Puisque c'est un protocole qui permet d'uniformiser les interventions, les intervenants auprès des élèves impliqués jouent chacun un rôle spécifique.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me permettra de devenir un plus à l'aise à intervenir dans ce genre de situation. De plus, elle m'indiquera les différentes étapes concrètes à suivre afin de ne pas nuire aux processus qui entourent les situations où il y a eu du sextage. La formation me guidera aussi sur la spécificité de mon rôle si une situation de ce type se produit dans mon établissement scolaire. Je sais donc à qui me référer ou à qui faire appel selon le type de situation. Finalement, puisque je suis maintenant plus à l'affût de toutes les informations, je peux m'assurer de sensibiliser mes élèves au droit à l'image et toujours les référer au cadre légal.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Pour bien intervenir, je vais devoir m'assurer de faire état de la situation. Je devrai m'assurer de suivre les étapes sans nuire aux interventions des autres acteurs dans ce type de situation. Je devrai m'assurer d'être efficace afin de dresser un portrait de la situation rapidement, et confisquer l'objet électronique en cas de doute fort. En utilisant, la grille, je serai en mesure de préserver l'intégrité des élèves impliqués et assurer un suivi rapide. Il sera important de bien suivre la grille à cocher afin de bien déterminer les rôles de chaque élève dans la situation, pour m'assurer de ne pas faire le questionnaire auprès de l'instigateur, si l'acte était malveillant. Je devrai porter une attention particulière à ne pas mettre les mots dans la bouche des élèves concernés.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

